

Destinataires

SIAEP KARST DE LA CHARENTE (secretariat@karst16.fr)

SAUR VIENNE CHARENTE LIMOUSIN BERRY (stephane.montoux@saur.com)

Délégation Départementale
de la Charente

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : KARST SAUR

Prélèvement	00120416	Commune	SAINT-GERMAIN-DE-MONTBRON
Unité de gestion	0333 KARST SAUR	Prélevé le :	mardi 06 février 2024 à 10h04
Installation	TTP 004009 PETIT BREUIL	par :	THOMAS SARRAZIN
Point de surveillance	0000003285 RESERVOIR LE POTEAU	Type visite :	P1
Localisation exacte	ROBINET STATION	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CHARENTE LDA16. ANGOULEME 1602
Type de l'analyse : P2V Code SISE de l'analyse : 00124363 Référence laboratoire : 24020100223601

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PESTICIDES DIVERS				
Total des pesticides analysés	0,16 µg/L	0,5		
MÉTABOLITES PERTINENTS				
Atrazine-2-hydroxy	<0,02 µg/L	0,1		Valeur hors limites
Atrazine-déisopropyl	<0,02 µg/L	0,1		
Atrazine déséthyl	0,051 µg/L	0,1		
Atrazine déséthyl déisopropyl	0,11 µg/L	0,1		
Chlorothalonil R471811	<0,03 µg/L	0,1		
Hydroxyterbutylazine	<0,02 µg/L	0,1		
Simazine hydroxy	<0,02 µg/L	0,1		
Terbutylazin déséthyl	<0,02 µg/L	0,1		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00120416)

Eau d'alimentation non conforme à la limite de qualité(0,1 µg/l) pour le paramètre Atrazine déséthyl déisopropyl dont la valeur observée reste inférieure à la valeur sanitaire maximale fixée à 60 µg/l. Un programme de contrôle renforcé est mise en place sur ces installations de production afin de suivre l'évolution de ces teneurs et de déterminer les mesures à mettre en oeuvre pour assurer la distribution d'une eau conforme.

Signé à Angoulême le 21 février 2024
le Responsable du pôle bi-départemental Santé Environnement
Vienne et Charente



Philippe VANSYNGEL